

Batiscan et de leurs tributaires. Quel magnifique projet et quel bien sa réalisation fera au Bas-Canada ! Notre pays entrerait dans une ère de prospérité toute nouvelle, car la colonisation qui en est la base prendrait un développement inconnu jusqu'à nos jours. Il y a, en effet, dans les vallées que les chemins de fer proposés vont traverser, des millions et des millions d'acres de magnifiques terres qui sont restées jusqu'à aujourd'hui incultes et désertes, faute de moyens d'accès, faute de chemins. Les nouveaux chemins de fer construits, vous verrez tous ces districts se coloniser aussi rapidement que les cantons de l'est lorsque le Grand Tronc a été bâti.

La seconde ressource est dans les montants souscrits ou à être souscrits par les différentes municipalités par lesquelles le chemin doit passer. L'on a pensé que ces corporations, qui vont retirer un grand bénéfice du chemin de fer, devraient être appelées à y contribuer. Partout où l'on a construit des chemins de fer, c'est ainsi qu'on a procédé. Dans plusieurs des Etats-Unis d'Amérique, on impose une taxe spéciale pour la construction et l'entretien des chemins de fer. Dans certains pays, les chemins de fer sont propriété publique et régis par le gouvernement.

Tous ces différents systèmes sont justes, et ils sont préférables à celui qui fait contribuer les citoyens individuellement à ces travaux publics. On sait que peu de chemins de fer offrent aux capitaux un placement avantageux ; les grandes dépenses qu'entraînent la construction, l'exploitation et l'entretien des chemins de fer permettant rarement aux recettes de dépasser suffisamment les dépenses pour laisser un intérêt rémunérateur sur le capital employé. Je comprends qu'une personne dont la propriété est touchée par une route ferrée et dont la valeur est ainsi augmentée considérablement, puisse avec avantage prendre dans le fonds social du chemin de fer un certain nombre de parts, sans espérer retirer d'intérêt sur la somme qu'il investit de cette manière. Il sacrifie, il place à fonds perdu, disons \$1000 ; mais son immeuble a éprouvé une augmentation de valeur égale ou plus grande ; en définitive, le propriétaire a fait une bonne affaire en sacrifiant une somme de \$1000.

C'est la considération qui a guidé dans leur conduite les promoteurs de l'entreprise dont je vous entretiens ce soir. Pour former le capital social nécessaire à la Compagnie, ils n'ont pas voulu presser beaucoup les souscriptions particulières. Les personnes qui ont voulu prendre des parts ont été les bienvenues, mais l'on n'a pas fait de grands efforts pour réaliser un montant considérable par cette voie. On a pensé qu'il était plus juste pour la Compagnie, et plus équitable pour le peuple, de demander aux municipalités que le chemin doit traverser leurs secours et leurs souscriptions. Un